

LA RECHERCHE-INTERVENTION POUR RECONNAÎTRE ET STIMULER UNE PRATIQUE SOCIALE INNOVANTE EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Suzanne Carrier et Daniel Fortin

Tant pour reconnaître que pour stimuler l'innovation sociale dans les milieux de pratique, la recherche-intervention permet une rencontre avantageuse de la recherche et de l'intervention — traditionnellement représentées comme deux mondes différents. Elle fait du chercheur un agent de changement au sein d'un établissement de services. Cet article présente et distingue d'abord la recherche-intervention stratégique et la recherche-intervention tactique, selon visées respectives au regard de l'avancement de la pratique. Il est ensuite question de l'apport respectif du chercheur et du milieu de pratique dans la recherche-intervention ainsi que des conditions qui facilitent la participation du personnel des établissements. Une dernière section traite du transfert des connaissances et des retombées de la recherche-intervention. Elle met en relief différents éléments susceptibles d'optimiser l'impact de la recherche-intervention pour le milieu de pratique. En vue d'optimiser les bénéfices découlant de la recherche, il devient pertinent de s'intéresser à ce rôle d'agent de changement que la recherche-intervention confère au chercheur, rôle qui devient un élément clé du processus de recherche.

La recherche et l'intervention sont traditionnellement présentées comme deux univers distincts découlant d'une division entre le théoricien et le praticien, entre le chercheur et l'homme d'action (Mayer et Ouellet, 1991). Toutefois, essentiellement préoccupés d'offrir des services aux personnes présentant une déficience intellectuelle, les Centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) réalisent actuellement l'intérêt de s'engager dans des activités de recherche susceptibles de contribuer à l'enrichissement de la pratique. Inversement, pour les chercheurs, la mise en place de projets conjoints avec les milieux de pratique promet une amélioration de la pertinence et des retombées de leurs travaux. Ce rapprochement des milieux de recherche

et de pratique se justifie également par une préoccupation pour le transfert, dans les établissements, des connaissances produites par la recherche. Dans ce contexte, le chercheur est appelé à devenir un agent de changement au sein du milieu de pratique avec lequel il réalise des projets.

Basée sur un tel partenariat et susceptible d'avoir une incidence sur le milieu de pratique, la recherche devient recherche-intervention. Cependant, si les retombées de la recherche sont davantage garanties lorsque les milieux utilisateurs sont eux-mêmes associés, dès la conception, à la réalisation des projets (CQRS, 2000), il n'en demeure pas moins que cette condition ne s'avère pas suffisante pour assurer une utilisation subséquente des produits de la recherche-intervention par les intéressés. Cet article discute de l'appropriation et de l'utilisation des connaissances issues de la recherche-intervention. Auparavant, deux ordres de recherche-intervention sont présentés, le premier stratégique et le second,

Suzanne Carrier, Ph.D., Professeure associée, Département de Psychologie, Université du Québec à Montréal et Chercheure boursière, Les CRDI de Montréal; Daniel Fortin, Ph.D., Professeur, Département de Psychologie, Université du Québec à Montréal.

tactique. Par la suite, l'apport du chercheur et des acteurs du milieu de pratique, de même que certaines conditions de réalisation des projets qui facilitent l'engagement du personnel de l'établissement sont abordés. Enfin, au-delà de la participation du milieu de pratique, l'article fait état d'un ensemble d'éléments susceptibles d'optimiser l'utilisation des résultats de la recherche-intervention.

LA RECHERCHE-INTERVENTION

La recherche-intervention peut se définir comme une collecte et une analyse systématiques d'information concernant une réalité particulière de la pratique, en vue de reconnaître ou de stimuler l'innovation sociale à l'intérieur des établissements où elle se réalise. C'est donc une recherche concernant la pratique et pour la pratique, réalisée avec l'apport d'intervenants et de gestionnaires des CRDI. Elle peut être d'ordre stratégique ou tactique en regard de l'avancement de la pratique. Dans le premier cas, elle est essentiellement préoccupée de fournir une compréhension accrue des innovations issues de la pratique. Dans le second cas, elle est axée sur une planification d'actions à court ou moyen terme, en vue de bonifier la pratique ou ses conditions de réalisation. Les deux types de recherche-intervention peuvent, à certains moments, s'influencer mutuellement ou se recouper. Par exemple, une recherche-intervention stratégique peut viser la construction d'un modèle théorique à partir d'une pratique introduite par une recherche-intervention tactique. Par ailleurs, une recherche-intervention tactique peut viser la détermination d'actions sur le terrain, à partir d'un cadre théorique découlant d'une recherche-intervention stratégique. Il en est question à la suite.

La recherche-intervention stratégique

Conséquemment à la désinstitutionnalisation, puis à la préoccupation d'intégrer socialement les personnes qui présentent une déficience intellectuelle, les CRDI deviennent un lieu de renouvellement de la pratique sociale, désormais orientée vers une participation de l'entourage de ces personnes dans leur adaptation sociale. Dans ce

contexte, la recherche-intervention stratégique devient particulièrement pertinente car elle est axée sur la conceptualisation ou la modélisation d'une pratique novatrice pour mieux en comprendre les mécanismes et les exigences, de même que pour repenser, si nécessaire, son instrumentation.

La recherche-intervention stratégique sert l'action à long terme puisque, contrairement à plusieurs politiques ou philosophies d'intervention définies de façon abstraite, elle offre une compréhension théorique de la pratique à partir de données empiriques. Examinant globalement des phénomènes majeurs et peu documentés de l'intervention novatrice, la recherche-intervention stratégique donne lieu à un recadrage des conceptions courantes de la pratique. Ainsi, par exemple, à partir de données empiriques issues de l'étude des interventions de réadaptation réalisées sur le terrain, une recherche-intervention procède à une analyse critique de la documentation répertoriée sur le concept clé de *réadaptation*. La recherche-intervention stratégique peut aussi consister en une analyse critique des écrits concernant une méthode ou un instrument dont l'usage est répandu — tel le plan d'intervention individualisé — de manière à en proposer une *reconception* mieux ajustée aux exigences nouvelles du terrain. Une recherche-intervention stratégique peut également donner lieu au développement d'un modèle empiriquement fondé concernant un volet de la pratique, comme par exemple l'intégration sociale en milieu de travail. Inspirée de la méthode inductive d'élaboration de théorie (Glaser & Strauss, 1967; Strauss & Corbin, 1990), la modélisation de la pratique permet de comprendre les processus propres à celle-ci en considérant globalement les différents éléments qui la constituent. Dès lors, à partir de tels travaux, il devient possible pour ces établissements de formuler des orientations qui s'appuient sur des concepts originaux, émergents d'une compréhension de la pratique en cours. Ajustée à cette dernière, de telles orientations offrent une re/connaissance de la pratique et encouragent son amélioration.

La recherche-intervention tactique

La recherche-intervention tactique est davantage

orientée vers la réalisation d'actions concrètes à court ou moyen terme. Aussi a-t-elle un impact direct sur la pratique, moins diffus que celui de la recherche-intervention stratégique laquelle se situe davantage au plan théorique et à plus long terme. La recherche-intervention tactique consiste souvent en une démarche de planification de l'action et qui s'inspire de la recherche-action de type enquête feed-back (Goyette & Lessard-Hébert, 1987). Orchestré par le chercheur à la demande d'un établissement, cet effort de planification est souvent axé sur le développement d'une facette spécifique de l'intervention sur le terrain. Par exemple, il peut s'agir d'une démarche participative visant, au sein d'une équipe d'intervenants, l'élaboration d'un plan d'action pour un rapprochement avec des partenaires locaux dans le développement d'une approche communautaire d'intervention.

Par ailleurs, en regard d'un changement de pratique, les besoins de formation du personnel peuvent être l'objet d'une recherche-intervention tactique par laquelle, des besoins sont identifiés et mis en ordre de priorité, par les acteurs concernés, dans la préparation d'un plan de formation. La recherche-intervention tactique s'inscrit alors dans une volonté de réorganiser la pratique à la lumière d'une orientation choisie par le milieu ou à partir d'un modèle d'intervention émergeant d'une recherche-intervention stratégique.

La recherche-intervention tactique peut également permettre la planification d'actions pour solutionner un problème organisationnel rencontré par l'établissement dans le développement de la pratique. Ainsi, par exemple, les intervenants et les gestionnaires concernés peuvent s'engager conjointement dans une recherche-intervention tactique visant à identifier les problèmes vécus par les éducateurs en plateau de travail et à formuler des solutions pour prévenir l'épuisement professionnel chez ce groupe d'intervenants.

En résumé, compte tenu de la nature spécifique et concrète des problèmes auxquels elle tente de répondre, la recherche-intervention tactique prend souvent la forme d'une démarche participative de planification d'action.

L'APPORT DU CHERCHEUR ET DU MILIEU DE PRATIQUE DANS LA RECHERCHE-INTERVENTION

Basée sur une dialectique entre la recherche et l'intervention, la recherche-intervention consiste en une mise en commun, par le chercheur et le milieu de pratique, d'intérêts, de compétences et de ressources. Sur ce plan, certaines conditions sont propices à une participation du personnel de l'établissement, même si l'apport de chacun varie quelque peu selon qu'il s'agit d'une recherche-intervention stratégique ou tactique. Cette section traite de ces aspects de la recherche-intervention.

La participation à une recherche-intervention stratégique

Lorsque le chercheur contribue à une recherche-intervention stratégique, il est sollicité pour son expertise tant sur le plan des méthodes de recherche que sur le plan du contenu de la recherche, c'est-à-dire de la pratique étudiée. Bien qu'elle puisse comporter des stratégies participatives telles la cartographie de concepts (Trochim, 1989), il n'est pas rare que la recherche-intervention stratégique requiert une contribution moins intense, quoique essentielle, du milieu de pratique au cours de sa réalisation. Toutefois, compte tenu de son expertise en matière d'intervention, le personnel est appelé à s'engager pour le choix de la problématique, la collecte des données ou l'interprétation des résultats.

La participation à une recherche-intervention tactique

Parce qu'elle répond habituellement à une préoccupation concrète du milieu de pratique, la recherche-intervention tactique requiert souvent une participation intense du personnel de l'établissement, en tant qu'expert de l'intervention. Sans exclure la possibilité que le chercheur puisse être lui-même reconnu par le milieu de pratique pour son expertise sur ce plan, c'est surtout en tant qu'expert des méthodes de recherche que ses services deviennent indispensables dans une recherche-intervention tactique. Le chercheur privilégie des méthodes participatives pour amener les intervenants à

déterminer des actions à entreprendre et à identifier les effets attendus de celles-ci, comme par exemple, l'utilisation de techniques pour le développement d'idées en groupe (Moore, 1986). Le choix des participants par le milieu de pratique, de même que l'intensité de leur participation, varie selon les objectifs de la recherche, les attentes et les ressources du milieu.

Des conditions de réalisation de la recherche-intervention propices à une implication du personnel des établissements

L'apport indispensable des intervenants dans une recherche-intervention exige certaines précautions de la part du chercheur. Une première chose à vérifier est la correspondance entre la problématique qui retient l'attention du chercheur et un intérêt ressenti, non seulement par un gestionnaire, mais par l'ensemble des participants. Une sensibilité et une ouverture du chercheur aux préoccupations du milieu de pratique est propice à cette convergence d'intérêt, laquelle s'avère particulièrement incontournable lorsque la recherche exige un apport important des intervenants. Aussi, avant une élaboration détaillée de la démarche, l'adhésion des participants demeure à vérifier, quitte à modifier préalablement le devis pour en faire un projet réellement mobilisateur.

S'assurer de la disponibilité des participants à s'engager dans la recherche-intervention est une autre condition avantageuse. Cette disponibilité se situe non seulement en termes de temps à l'agenda, mais aussi d'ouverture. Quoique a priori intéressante pour le personnel, une recherche risque d'être vécue comme une surcharge si elle est réalisée dans un contexte de changements majeurs au sein de l'établissement ou de projets concurrents qui drainent, par ailleurs, l'énergie des participants. Cela devient particulièrement critique dans une organisation où, la recherche peut sembler accessoire en l'absence d'une tradition en ce sens. Souvent désireux de faire avancer les choses, un gestionnaire peut initier un projet de recherche sans trop se soucier du contexte plus général de son implantation au sein du personnel. Il revient au chercheur de s'assurer, auprès du gestionnaire,

que le moment est propice à la réalisation de la recherche et que celle-ci prend un sens pour les participants.

Le chercheur prend soin également, au début de la démarche, d'informer les participants de l'importance de se conformer à la méthode qu'il propose et cela, pour maintenir une rigueur nécessaire à la fiabilité des conclusions. Le respect de la méthode fait en sorte que, tout en étant *intervention*, la recherche demeure *recherche*. Cette mise au point devient particulièrement importante dans le cas d'une recherche-intervention tactique puisque les participants peuvent percevoir une contradiction entre d'une part, la directivité du chercheur quant au respect de la méthode et, d'autre part, les principes d'appropriation et de démocratie caractéristiques d'une démarche participative. Cette perception d'incongruité menace alors la crédibilité du chercheur face aux participants et peut s'avérer démotivante.

Enfin, une fois qu'une entente explicite est établie par les participants autour de l'objet de recherche, de ses objectifs et des méthodes utilisées, le chercheur porte attention à la clarté de ses communications. Au fur et à mesure que l'avancement des travaux requiert une contribution du personnel, il veille à ce que les informations soient comprises et traitées par l'ensemble.

En résumé, l'apport du milieu de pratique est souvent moins exigeant au cours de la réalisation d'une recherche-intervention stratégique qu'au cours d'une recherche-intervention tactique. Néanmoins, un ensemble de conditions auxquelles le chercheur porte attention favorisent l'engagement du personnel de l'établissement dans la démarche.

LE TRANSFERT, DANS LE MILIEU DE PRATIQUE, DES CONNAISSANCES ISSUES DE LA RECHERCHE-INTERVENTION

L'appropriation et l'utilisation des résultats ou des produits de la recherche est un aspect névralgique de la recherche-intervention. Dans cette section, il est question d'éléments susceptibles d'optimiser les

retombées de la recherche-intervention au sein du milieu de pratique.

Des éléments susceptibles d'optimiser les retombées de la recherche-intervention dans le milieu de pratique

Bien qu'elle y soit propice, la participation du personnel n'est pas l'aspect le plus déterminant dans le transfert des connaissances et l'utilisation subséquente des résultats de la recherche. En effet, l'intérêt du milieu de pratique face aux résultats de la recherche-intervention apparaît beaucoup plus critique que l'intensité de sa participation au processus de recherche. Cet intérêt tient à l'adéquation des réponses fournies par la recherche-intervention aux besoins — d'ordre tactique ou stratégique — ressentis par les intervenants et les gestionnaires. Sur ce plan, une certaine stabilité du besoin, depuis l'élaboration du devis à la réalisation complète de la recherche, peut faire la différence. En effet, le *danger du court terme* menace particulièrement la recherche-intervention tactique qui s'inscrit en réponse à un besoin concret et immédiat. La réponse fournie par la recherche peut s'avérer bien tardive dans un contexte où les décideurs et les intervenants, souvent contraints d'éteindre des feux, voient parfois certaines de leurs préoccupations reléguées au second plan.

Un autre élément affecte favorablement, d'une façon non négligeable, le transfert des savoirs produits par la recherche-intervention concernant les interventions novatrices. Il tient à la perméabilité des procédés de recherche à l'intervention innovante et à son contexte, c'est-à-dire à la capacité des méthodes d'épouser la réalité de cette pratique — plutôt que d'y importer leurs propres construits et opérationnalisations.

La perméabilité des procédés de recherche à l'intervention et à son contexte s'observe d'abord dans la façon de poser l'objet de la recherche-intervention. En intervention, la frontière entre *processus* et *résultat* est souvent difficile à établir. De plus, dans une pratique sans cesse ajustée aux conditions particulières où elle s'exerce, les procédés de recherche-intervention qui permettent

de considérer globalement l'intervention dans son contexte fournissent des résultats souvent plus aisés à transférer. En effet, il en résulte des conclusions qui simultanément collent à la réalité du terrain et s'en distancient — par la compréhension qu'elles en apportent.

Par ailleurs, lorsque la recherche-intervention étudie les actions, les perceptions et le vécu des acteurs en situation d'intervention, les résultats à transférer risquent d'être davantage *parlants* pour le milieu de pratique que s'ils s'organisent autour de construits abstraits, préalablement définis et opérationnalisés d'une manière fragmentaire et souvent réductrice.

À titre d'exemple, un chercheur peut mesurer, avec des instruments standardisés, l'estime de soi et les stratégies de *coping* chez les personnes présentant un degré variable de déficience intellectuelle et vivant en appartement. Dans ce cas, la recherche identifie et mesure de manière isolée quelques variables et fournit des conclusions basées sur leur mise en relation statistique. Par contre, une recherche-intervention peut se préoccuper de comprendre comment la personne, ses proches et l'intervenant transigent avec les imprévus qui déstabilisent l'adaptation de la personne au plan sociorésidentiel. Ici, la recherche identifie, à partir du point de vue des acteurs quels sont les imprévus, les manifestations d'instabilité occasionnées, les efforts déployés par les différents acteurs pour composer avec la situation. En s'attardant aux actions et aux perceptions des acteurs, cette recherche traite du processus d'intervention dans son contexte. Elle risque ainsi d'être ajustée à la réalité du terrain et dès lors, de fournir des résultats plus aisément transférables. Toutefois, en dépit de la richesse des informations qu'elle permet d'obtenir, il relève de la *sensibilité théorique* du chercheur (Glaser, 1978), de cerner, de nommer, de conceptualiser et d'organiser les aspects clés propres à la pratique étudiée.

Le transfert de connaissances issues de la recherche-intervention stratégique

Les effets de la recherche-intervention stratégique au sein du milieu de pratique se situent à long terme et sont subséquents à sa réalisation. Elle modifie les

conceptions courantes de la pratique et ainsi, le cadre théorique habituellement proposé pour son orientation. De même, elle fournit une vision organisée de la pratique novatrice et contribue aussi à son enseignement.

Outre les éléments déjà mentionnés susceptibles d'optimiser les retombées de la recherche-intervention, le transfert des connaissances découlant d'une recherche stratégique requiert la mise en place d'occasions de dialogue entre le chercheur et le milieu de pratique, une fois la recherche terminée. À cet égard, il convient de sélectionner des contenus et des stratégies de communication pour rejoindre les différents groupes susceptibles d'être intéressés par les résultats de la recherche-intervention.

De plus, suscitant un renouveau de la pratique au plan conceptuel, une recherche-intervention stratégique peut subséquemment servir de point de départ à la tenue d'une recherche-intervention tactique visant la planification d'actions pour bonifier la pratique ou ses conditions de réalisation. Dès lors, la réalisation d'une recherche-intervention tactique devient, pour le milieu de pratique et le chercheur, une occasion privilégiée de dialogue propice au transfert de connaissances à l'intérieur d'actions sur le terrain.

Les retombées de la recherche-intervention tactique

Les retombées de la recherche-intervention tactique peuvent être à la fois concomitantes et subséquentes à sa réalisation, celle-ci faisant souvent appel à une participation importante du personnel de l'établissement. Ainsi, certaines retombées sont immédiates car elles découlent du processus de recherche en tant que tel. Sur ce plan, à l'intérieur d'organisations souvent fragmentées et bureaucratiques, il n'est pas rare que des participants apprécient que la réalisation de la recherche réunisse des acteurs de niveaux hiérarchiques différents dans un effort concerté pour solutionner une préoccupation partagée par l'ensemble. Une autre retombée tient au développement d'une perspective commune chez les participants par les tâches et les réflexions réalisées au cours de la recherche. Enfin, plusieurs font état d'appren-

tissages, notamment par le feed-back sur leur pratique inhérent au processus de recherche.

D'autres retombées de la recherche-intervention tactique se situent à moyen terme dans le milieu de pratique. Elles tiennent à l'utilisation du plan d'action ou de formation produit au cours de la recherche. Pour maximiser ces retombées, il peut s'avérer avantageux de désigner, au sein de l'établissement, un acteur responsable de la coordination ou du monitoring de l'implantation, puisqu'il n'est pas rare que le chercheur se retire une fois le processus de recherche-intervention tactique terminé. De plus, un consensus du personnel autour du plan produit, de même que la souplesse de l'organisation face à l'implantation des actions planifiées augmentent l'impact potentiel de la recherche.

CONCLUSION

La recherche-intervention s'intéresse à la reconnaissance et au développement de pratiques d'intervention innovantes. Elle peut être stratégique, notamment en fournissant une compréhension critique ou une modélisation d'une pratique novatrice. Elle questionne alors les conceptions courantes de l'intervention et fournit des éléments empiriques pour *penser autrement* la pratique. Également, la recherche-intervention peut être tactique, c'est-à-dire axée sur la planification d'actions pour enrichir la pratique en cours ou bonifier ses conditions de réalisation.

Intéressée par l'innovation, la recherche-intervention n'est pas dénuée de pertinence dans le contexte des pratiques novatrices d'adaptation-intégration sociale qui sont développées par les CRDI, suite à la désinstitutionnalisation. Qu'elle soit tactique ou stratégique, sa réalisation répond à un intérêt partagé par le chercheur, les gestionnaires et les intervenants. Elle place le chercheur en tant qu'agent de changement au sein d'un établissement. Aussi, dans une société préoccupée du transfert des connaissances issues de la recherche, il devient primordial de s'intéresser à ce nouveau rôle que la recherche-intervention confère au chercheur — et qui tend à

devenir une partie intégrante du processus de recherche. À cet égard, une connaissance accrue des éléments qui optimisent l'appropriation et l'utilisation des savoirs produits par la recherche-intervention devient précieuse, tant pour un

établissement continuellement appelé à s'ajuster aux exigences sans cesse nouvelles du terrain, que pour le chercheur soucieux de la pertinence et de l'impact de ces travaux.

BIBLIOGRAPHIE

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SOCIALE (2000) Pour de meilleures conditions à l'innovation sociale. *Innovation sociale, Le bulletin du Conseil québécois de la recherche sociale*, 7 (2), 5-6.

GLASER, B. (1978) *Theoretical Sensitivity*. Mill Valley, CA, Socioly Press.

GLASER B. & STRAUSS, A.L. (1967) *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Chicago, Aldine.

GOYETTE, G. & LESSARD-HÉBERT, M. (1987) *La recherche-action, ses fonctions, ses fondements et son instrumentation*. Sillery, Presses de l'Université du Québec.

MAYER, R. & OUELLET, F. (1991) *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Boucherville, Gaëtan Morin éditeur.

MOORE, C.M. (1986) *Group Techniques for Idea Building*. Newbury Park, Sage.

STRAUSS, A. & CORBIN, J. (1990) *Basics of Qualitative Research*. Newbury Park, Sage Publications.

TROCHIM, W.M.K. (1989) An introduction to concept mapping for planning and evaluation. *Evaluation and Program Planning*, 12, 1-16.